

Fiche Accessibilité ERP – Etude et Analyse des Conditions d'accès

Utilisation des équipements

Fiche 4/4 version 2021



REFERENCE CLIENT :

.....
.....
.....

Bâtiment pris en compte :

Surface(s) prise(s) en compte : m²

Repérage

- Signalisation adaptée permettant le repérage et l'orientation.
- Enseigne visible et lisible de loin et de près.

Visibilité :

- Vision et lecture possible en position debout et assise.
- Absence de reflets, éblouissements, contre-jour.
- Si situé à plus de 2,20 m, permet de s'approcher à moins d'1 m.

Lisibilité :

- Contraste visuel par rapport au fond.
- Hauteur mini des éléments relatifs à l'orientation : 15 mm.
- Entrée facilement repérable.



Informations

- Information lisible en position assise ou debout.
- Information fortement contrastée (70 %) par rapport au support.
- Support non brillant, sans reflet.
- Hauteur de caractères d'écriture suffisante.
- Utilisation d'icônes et de pictogrammes.
- Combinaison d'informations visuelles, sonores et tactiles (ex. : menu en braille).
- Les sorties peuvent être aisément repérées sans confusion avec les issues de secours.
- Présence ou achat prévu d'un registre public d'accessibilité.

Accès aux dispositifs de commande

- Ils sont situés à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulants.
- Ils sont situés à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m.
- Ils sont repérables et détectables.
- Un rectangle d'usage (1,30m x 0,80m) peut être positionné au droit et à l'aplomb de chaque système de commandes.



Cabinet d'aisance ou toilettes

Concerné Non concerné

Cabinet d'aisance : nombre de pièce(s) :

Nombre de porte(s) avec passage utile > 0,83 m (0,77 m dans l'existant).

Sas, prévoir des espaces de manœuvre de portes.

Barre de ferme-porte (manuel recommandé).

Espace de giration de 1,50 m de diamètre à l'intérieur avec chevauchement possible de 15cm sous le lavabo, ou, à défaut (si difficulté technique avérée), à l'extérieur devant la porte (ou à proximité dans l'existant).

Cuvette :

Nombre de cuvette

Nombre de rectangle d'usage de 1,30 m sur 0,80 m, à côté de la cuvette en dehors du débatement de la porte, et en face et sous le lavabo ou lave-main.

Un rectangle d'usage, soit de chaque côté de la cuvette, soit entre 2 cuvettes dans la même pièce, soit à gauche dans une pièce et à droite dans une autre, afin de permettre le transfert indifféremment des deux côtés (recommandation).

Hauteur entre 0,45 m et 0,50 m.

Obligatoire dans le neuf, recommandé dans l'existant :

Positionnement de l'axe de la cuvette : entre 0,40 m et 0,45 m de la barre de transfert à 0,60 m du mur dorsal.

Barre d'appui de transfert :

Hauteur entre 0,70 et 0,80 m de hauteur, éventuellement rabattable.

Lavabo (ou à défaut, lave-mains si présence d'un lavabo à l'extérieur) à l'intérieur des toilettes :

Hauteur < 0,85 m, avec un vide en dessous d'une hauteur \geq 0,70m

Profondeur \geq 0,30 m

Commande de robinetterie est située > 0,40 m d'un angle de mur rentrant.
(Obligatoire dans le neuf, recommandé dans l'existant)

Patère à 1,10 m du sol (recommandation).

Signalisation par pictogramme en relief, avec l'indication du sens du transfert (si les 2 possibilités existent dans le neuf).



Douche

Concerné Non concerné

- Porte de 0,90 m (> 0,80 m dans l'existant) avec passage utile > 0,83 m (> 0,77 m dans l'existant).
- Ferme porte (ou barre de rappel de porte) manuelle.
- Espace de giration de 1,50 m (idem toilettes pour l'existant).
- Espace d'usage de 1,30 m sur 0,80 m à côté de la douche.
- Douche de plain-pied (ressaut de 2 cm max.), siphon enterré.
- Barre d'appui entre 0,70 m et 0,80 m.
- Siège entre 0,45 et 0,50 m.

Cabine de change

Concerné Non concerné

- Porte de 0,90 m (> 0,80 m dans l'existant) avec passage utile > 0,83 m (> 0,77 m dans l'existant).
- Espace de giration de 1,50 m (toléré à 1,40m pour l'existant).
- Espace d'usage de 1,30 m sur 0,80 m.
- Siège entre 0,45 m et 0,50 m.
- Barre d'appui permettant un appui en position debout.
- Patères accessibles en position assise.

Recommandation : une planche de change de 1.80 m x 0.80m à 0.50 m de hauteur



Chambres

Concerné Non concerné

Nombre de chambres classiques :

Nombre de chambre(s) adaptée(s) PMR :

Le nombre minimal de chambres adaptées est défini de la façon suivante :

1 chambre si l'établissement ne comporte pas plus de 20 chambres ;

2 chambres si l'établissement ne compte pas plus de 50 chambres ;

1 chambre supplémentaire par tranche ou fraction de 50 chambres supplémentaire au-delà de 50.

Une chambre adaptée doit comporter en-dehors du débatement de porte et de l'emprise d'un lit :

Espace libre d'au moins 1,50 m de diamètre ;

Taille des lits :

Passage d'au moins 0,90 m sur les deux grands côtés du lit et un passage d'au moins 1,20 m sur le petit côté libre du lit, ou un passage d'au moins 1,20 m sur les deux grands côtés du lit et un passage d'au moins 0,90 m sur le petit côté libre du lit.

Une prise de courant et une prise de téléphone à côté du lit.

Numéro de chambre en relief sur la porte.

Commandes visuellement apparentes (interrupteurs, prises, poignées de porte...).

Eclairage

Eclairage suffisant pour :

Les Cheminements extérieurs (20 lux) ;

Les Cheminements de parking (50 lux) ;

Les Cheminements intérieur (100 lux) ;

L'Accueil (200 lux)

Les Escaliers (150 lux)

Extinction progressive en cas d'éclairage temporisé

Absence d'éblouissement ou de reflet sur la signalétique

Présence d'un éclairage de sécurité (fonction balisage)



Annexe : aide à la prescription

version 2021

Dimensions utiles

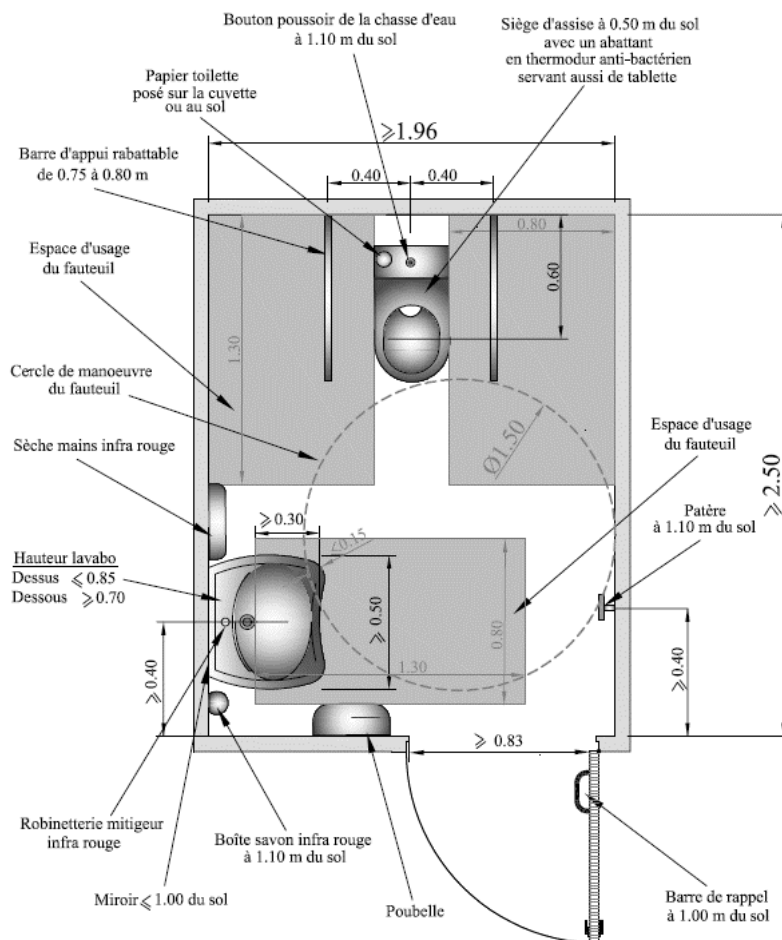
- Gabarit fauteuil roulant : rectangle de 125 x 75 cm.
- Espace d'usage du fauteuil : rectangle de 130 x 80 cm
À dessiner au droit et à l'aplomb de chaque système de commande sur les plans projets.
- Espace de manœuvre avec possibilité de demi-tour : aire circulaire de 150 cm de diamètre.
À dessiner dans les circulations sur les plans projets.
- Espace de manœuvre de porte : espace libre de 220 x 140 cm pour tirer une porte.
Ou de 170 x 140 cm pour pousser une porte.
- Espace entre le mur et une poignée de porte : 40 cm.
- Passage utile de porte : espace libre de 83 cm (77 cm dans le bâti existant)
entre le vantail ouvert à 90 ° et le bord intérieur de l'huissierie, poignée non comprise.

Contrastes des couleurs

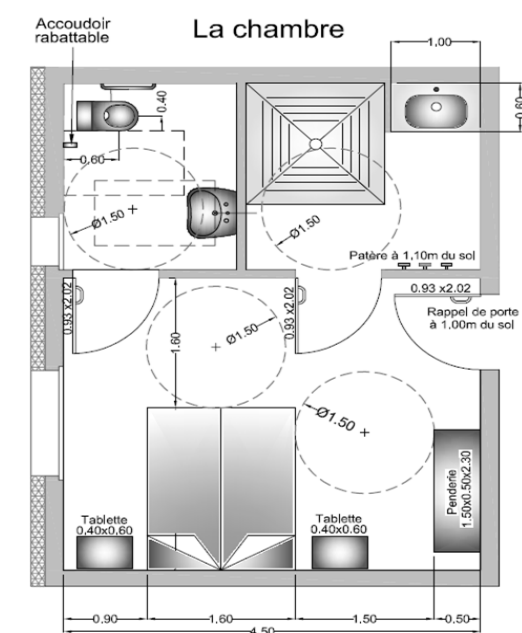
%	Beige	Blanc	Gris	Noir	Brun	Rose	Violet	Vert	Orange	Bleu	Jaune	Rouge
Rouge	78	84	32	38	7	57	28	24	62	13	82	
Jaune	14	16	73	89	80	58	75	76	52	79		
Bleu	75	82	21	47	7	50	17	12	56			
Orange	44	60	44	76	59	12	47	50				
Vert	72	80	11	53	18	43	8					
Violet	70	79	5	56	22	40						
Rose	51	65	37	73	53							
Brun	77	84	26	43								
Noir	87	91	58									
Gris	69	78										
Blanc	28											
Beige												



Sanitaire adapté dans le cadre bâti neuf



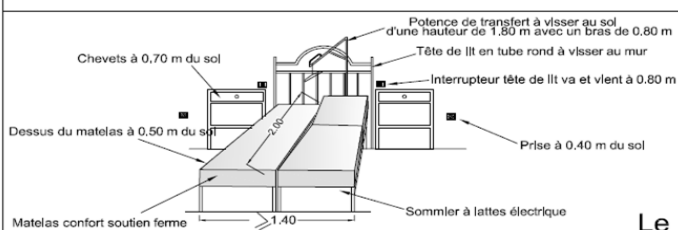
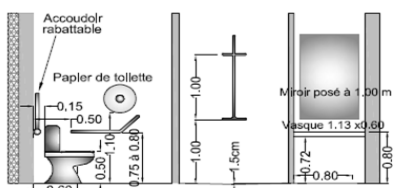
Chambre adaptée dans le cadre bâti neuf



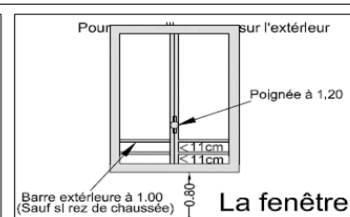
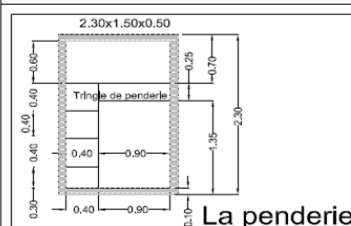
Prises électriques à hauteur 0.40m du sol et 0.60 d'un angle rentrant.
Les interrupteurs entre 1.00 et 1.10m du sol.

La salle de bain et WC

Toute la robinetterie en mitigeur thermostatique



Le lit



Olivier DECUYPERE, 60 rue Pierre Legrand - 17 Villa Saint Georges - 59000 LILLE

09.81.42.73.75 • 06.10.76.54.71 • decuyperere.prevention.incendie@gmail.com

N° de SIRET : 878 547 504 00018

Code APE : 8559 B

